

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2017/10/164 DBa/NC

Paris, le 26 octobre 2017

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : Préavis de grève du mercredi 15 novembre 2017 à 20 H au vendredi 17 novembre 2017 à 8 H

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière de s'associer à l'initiative prise par la Confédération générale du Travail FO en déposant un préavis de grève interprofessionnelle pour le jeudi 16 novembre 2017.

Il concerne les personnels médicaux et non médicaux, agents des établissements de la fonction publique hospitalière (secteur sanitaire, social et médico social) relevant de notre Fédération.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre Mer), sur les revendications suivantes :

✚ Dans la fonction publique :

- ✓ Gel annoncé de la valeur du point d'indice ;
- ✓ Augmentation de 1,7 % de la CSG au 1^{er} janvier 2018, qui remet en cause les fondements du salaire différé, sans que les compensations soient clairement affichées ;
- ✓ Le rétablissement du jour de carence ;
- ✓ Les coupes budgétaires;
- ✓ Les suppressions d'emplois programmées;
- ✓ Les attaques portées contre le statut des fonctionnaires ;
- ✓ La suppression de milliers de contrats aidés (ex. CAE).

✚ Dans la fonction publique hospitalière :

- ✓ L'abrogation des lois « HPST » et de « Santé » ;
- ✓ La fin des enveloppes limitatives ;
- ✓ L'arrêt des GHT et des fermetures de lits ;
- ✓ Le maintien de tous les postes et la création d'emplois statutaires nécessaires.

✚ Dans les secteurs privés relevant de notre fédération :

- ✓ Les projets d'ordonnances réformant le Code du Travail, complémentaires de la loi EL KHOMRI, sont l'Alpha et l'Oméga en termes d'attaques contre les salariés, le Code du Travail et les conventions collectives, c'est pourquoi nous en demandons le retrait.

Afin de permettre personnels médicaux et non médicaux, agents des établissements de la fonction publique hospitalière (secteur sanitaire, social et médico social) relevant de notre Fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du mercredi 15 novembre 2017 à 20 H au vendredi 17 novembre 2017 à 8 H.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

p/o Denis BASSET
Secrétaire Général
Branche santé

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.